

## DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Par la présente, nous déclarons que le(les) produit(s) mentionné(s) ci-dessous correspond(ent) aux directives de la Communauté Européenne.

Dénomination

du/des produit/s:

**ProLine**

- Remoto sous toutes ses variantes
- PreventoTec-868 sous toutes ses variantes
- SecuriTec-868 sous toutes ses variantes

Description:

télécommande murale / manuelle pour la commande de volets roulants et autres systèmes de protection solaire

La conformité du(des) produit(s) mentionné(s) avec les exigences essentielles de sécurité est prise en compte par les directives et normes suivantes:

- Directive CEM 2004/108/CE  
EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2001  
EN 60730-1:2000, EN 60730-2-7:1991
- Directive R&TTE 1999/5/CE  
ETSI EN 301 489-3 V1.4.1  
ETSI EN 300 220-2 V2.1.2
- Directive RoHS 2002/95/CE

Beuren, le 19.10.2011



Ulrich Seeker

-Délégué responsable CE-, -Responsable documentation-